



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Levée d'embargo pour l'importation de viande bovine en provenance des Etats-Unis et du Canada](#) – Les conditions de l'inspection et de la quarantaine restent à définir par les parties intéressées

[Mise en application de la nouvelle norme chinoise sur les produits de la pâtisserie et de la boulangerie](#) – Mise en application le 22 septembre 2016

[Nouvelle affaire de contrefaçon de baijiu \(alcool blanc chinois\) à Shanghai](#) – Parmi les marques concernées figurent Moutai, Wuliangye, Yanghe et Jiannanchun

[Publication des règlements relatifs aux QR code sur les étiquettes des semences agricoles par le Ministère de l'Agriculture](#) – Nouvelle garantie pour la sécurité des semences des cultures agricoles

[Communiqué conjoint de la part de MIIT et de la NDRC sur la commercialisation de sel alimentaire durant la période précédant la réforme du secteur](#) – Des mesures de préparation à la réforme de l'industrie du sel alimentaire en Chine

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Selon le bilan rendu public au premier semestre, le groupe Yurun faisait face à un déficit de 672 millions HK\\$, et recherchait un repreneur](#)

[Le vin géorgien exempté de taxes douanières sur le marché chinois](#) - L'accord de libre-échange entrera en application au début de la deuxième moitié de 2017

[Les préoccupations sur la qualité du blé de meunerie s'étendent à la Chine, soutenant les espoirs d'exportation de l'Australie](#) - Les importations de blé en Chine devraient croître modérément, de 2% en 2016-17

[Le port de la zone franche de Zhoushan importe pour la première fois du sel de mer australien](#) – La production de sel de mer en Chine est en baisse

[L'usine de la marque de café Maxwell à Canton fermera fin 2016](#) – Le marché chinois sera désormais approvisionné depuis la Thaïlande

[Yum China va émettre 10 millions de titres au profit des actionnaires actuels de Yum! Brands](#) - Le premier magasin chinois de Taco Bell devrait ouvrir ses portes cette année

[La Chine a lancé une enquête sur l'importation de sucre ; des pertes en continu depuis 4 ans dans l'industrie sucrière chinoise](#)

[Le MOFCOM a annoncé que la taxe anti-dumping pour les poulets de chair américains serait prolongée pour cinq années supplémentaires](#)

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

[Le SIAL Paris 2016 aura lieu en octobre](#) – 7 000 exposants et 400 000 catégories de produits présents

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Levée d'embargo pour l'importation de viande bovine en provenance des Etats-Unis et du Canada – Les conditions de l'inspection et de la quarantaine restent à définir par les parties intéressées

Le 22 septembre, le MOA et l'AQSIQ ont diffusé une co-annonce sur la levée, sous condition, de l'embargo sur l'importation depuis les Etats-Unis de viande bovine désossée ou avec os d'âge de moins de 30 mois, mise en application depuis janvier 2004 en raison de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Dans cette annonce, il a été indiqué que les conditions au niveau du système de traçabilité et celles pour l'inspection et la quarantaine restent à définir.

De plus, le 19 septembre, le MOA et l'AQSIQ ont également diffusé une co-annonce sur la levée de l'embargo pour l'importation de viande bovine avec os, d'âge de moins de 30 mois, depuis le Canada. Les conditions d'inspection et de la quarantaine restent à définir.

Thématique : viande bovine – embargo

Date : le 22 septembre 2016

Source : http://www.moa.gov.cn/zwillm/tzgg/gg/201609/t20160922_5281714.htm ;

http://www.moa.gov.cn/zwillm/tzgg/gg/201609/t20160921_5281392.htm (site internet officiel du MOA)

Mise en application de la nouvelle norme chinoise sur les produits de la pâtisserie et de la boulangerie – Mise en application le 22 septembre 2016

En novembre 2015, la NHFPC a diffusé la nouvelle norme nationale chinoise pour les produits de pâtisserie et de boulangerie GB 7099-2015, mise en application le 22 septembre 2016. En comparaison avec l'ancienne version (GB 7099-2003), en plus du changement au niveau de champs d'application, des termes et définitions, les modifications portent notamment sur les indices physico-chimiques et des micro-organismes.

En terme de teneur en contaminants, la norme GB 2762 s'appliquera. De plus, la nouvelle norme a supprimé la limite sur l'arsenic total. Au niveau des mycotoxines, la limite sur l'aflatoxine B1 a été supprimée. Concernant les indices physico-chimiques, il est précisé que la demande sur les indices d'acide et de peroxyde n'est destinée qu'aux produits avec ajout de matière grasse.

En terme de micro-organismes, il est demandé que le prélèvement et le traitement des échantillons s'effectue selon la demande de la norme GB 4789.1. Les critères sur le nombre total de coliformes ne sont pas adaptés pour les aliments préparés et vendus sur place, ainsi que des produits contenant des ingrédients fermentés crus ou des fruits ou légumes frais. De même, la demande sur les moisissures n'est pas adaptée aux produits avec ajout de fromage mature à moisissure.

En ce qui concerne la quantité limitée des bactéries pathogènes, c'est la norme GB 29921 qui s'appliquera.

Thématique : norme nationale – produit de la pâtisserie et de la boulangerie

Date : le 22 septembre 2016

Source : http://news.xinhuanet.com/food/2016-09/22/c_1119607864.htm

Nouvelle affaire de contrefaçon de baijiu (alcool blanc chinois) à Shanghai – Parmi les marques concernées figurent Moutai, Wuliangye, Yanghe et Jiannanchun

Le 21 septembre 2016, la police de la ville de Shanghai a arrêté un groupe de plus de 60 personnes impliqué dans la fabrication de faux *baijiu* (alcool blanc chinois), tels que Moutai, Wuliangye, Jiannanchun et Yanghe, et fermé un atelier de production, 4 entrepôts et plus de 30 fausses boutiques répartis à Shanghai et dans la province voisine du Jiangsu. La police a également saisi plus de 10 000 fausses étiquettes, 4 400 bouteilles de faux *baijiu*, 7 000 bouteilles vides et 740 boîtes. Ces contrefacteurs achetaient des emballages et des étiquettes de contrefaçon des marques de *baijiu* les plus connues, avant de remplir les fausses bouteilles à Kunshan près de Shanghai, avec des alcools de basse qualité produits dans les environs. Cette affaire est toujours en cours d'investigation.

Thématique : Baijiu – Contrefaçon

Date : le 22 septembre 2016

Source : <http://www.shobserver.com/news/detail?id=31460>

Publication des règlements relatifs aux QR code sur les étiquettes des semences agricoles par le Ministère de l'Agriculture – Nouvelle garantie pour la sécurité des semences des cultures agricoles

Conformément à la loi des semences de la République Populaire de Chine et aux règles sur l'étiquetage et l'introduction d'utilisation des semences des cultures agricoles, le Ministère de l'Agriculture a publié les règlements pour la réalisation des QR codes sur les étiquettes des semences agricoles.

Le QR code sur les étiquettes des semences agricoles est très important pour les agriculteurs car les semences contrefaites pourraient bien faire échouer la récolte annuelle. Selon le Ministère de l'Agriculture, le QR code devrait

contenir les informations suivantes : nom de la marque, nom du producteur et de l'exploiteur ou de l'importateur, code-barres unique pour identifier, site internet. Le site internet devrait être fourni par l'entreprise qui assurerait sa bonne fonction. Ce site devrait fournir des informations sur le lot de la transformation, le transport logistique et la vente des semences. Le site doit être compatible avec les portables ainsi que les ordinateurs.

Grace au QR code, les informations fournies sur le site et celles sur la qualité des semences sont disponibles à tous. Le code unique pour identifier est obligatoire, car il est comme la carte d'identité des semences, il contient les informations clés comme les producteurs, le lot de la transformation des semences concernées.

Thématique : Nouveaux Règlements sur les semences-QR code

Date : le 25 septembre 2016

Source : http://news.cnr.cn/native/city/20160925/t20160925_523159727.shtml

Communiqué conjoint de la part de MIIT et de la NDRC sur la commercialisation de sel alimentaire durant la période précédant la réforme du secteur – Des mesures de préparation à la réforme de l'industrie du sel alimentaire en Chine

Le MIIT et la NDRC ont diffusé conjointement, le 19 septembre, un communiqué sur la commercialisation du sel alimentaire durant la période de transition précédant la réforme de l'industrie du sel alimentaire chinois, prévue du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018. Les permis de production et de distribution des producteurs et grossistes de sel alimentaire existants arriveront à terme le 31 décembre 2018. Le MIIT et la NDRC sont en train de rédiger les conditions spécifiques pour les producteurs et grossistes du sel alimentaire qui seront appliquées après cette date. A partir du 1^{er} janvier 2018, les producteurs et grossistes existants peuvent demander le nouveau permis selon la demande de la nouvelle réglementation.

Les autorités compétentes provinciales doivent terminer, avant le 31 décembre 2016, la délivrance des permis de distribution en gros du sel alimentaire aux producteurs en transmettant leurs informations au MIIT. A partir du 1^{er} janvier 2017, les producteurs existants, disposant de permis de distribution en gros de sel alimentaire (valable jusqu'au 31 décembre 2018), peuvent se lancer dans la commercialisation de sel alimentaire et distribuer leurs produits dans différentes provinces (régions autonomes ou municipalités relevant directement du gouvernement central).

A partir du 1^{er} janvier 2017, les grossistes existants de niveau provincial, China National Salt Industry Corporation (CNSIC), et producteurs disposant de permis de distribution de sel alimentaire pourront dorénavant commercialiser leurs produits dans différentes provinces (régions autonomes ou municipalités relevant directement du gouvernement central). De plus, les opérateurs concernés doivent transmettre les principales informations relatives à leurs entreprises aux autorités compétentes en charge du contrôle du sel alimentaire des lieux de vente.

A partir du 1^{er} janvier 2017, les grossistes de sel alimentaire au-dessous du niveau provincial pourront dorénavant distribuer leurs produits dans d'autres zones de la province (région autonome ou municipalité relevant directement du gouvernement central). Ces entreprises doivent transmettre les principales informations relatives à leur entreprise à l'autorité compétente provinciale.

Les produits commercialisés par les producteurs ou grossistes de sel alimentaire doivent répondre à la réglementation en matière de teneur en iode, celle-ci variant suivant la région de commercialisation. Pour les régions riches en iode, les opérateurs doivent fournir du sel alimentaire sans iode.

Thématique : sel alimentaire - réforme

Date : le 19 septembre 2016

Source : <http://www.miit.gov.cn/n1146295/n1652858/n1652930/n3757019/c5256973/content.html>

(site internet officiel du MIIT)

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Selon le bilan rendu public au premier semestre, le groupe Yurun faisait face à un déficit de 672 millions HK\$, et recherchait un repreneur

Leader du secteur viande et charcuterie, le groupe Yurun n'est pourtant pas dans un bon état. Les problématiques de sécurité agroalimentaire et la politique ambitieuse de diversification impactent le chiffre d'affaires. Sa situation financière au premier semestre indiquait un CA du groupe de l'ordre de 8 milliards 987 millions HK\$, soit une baisse de 6,23% sur la même période par rapport à 2015, et donc une perte de 672 millions HK\$ soit une baisse de 7,1% par rapport à la même période en 2015.

Selon les données au premier semestre le groupe Yurun faisait face à un déficit de 466 millions HK\$ sur son activité principale de production de nourriture.

Les raisons sont nombreuses et en partie liées à la situation du marché qui a vu la hausse du prix des bêtes au plus

haut depuis 5 ans, sans répercussion sur les prix de ventes des produits transformés. En parallèle, les scandales sanitaires du groupe et le fait que le président du groupe Zhu Yicai fasse l'objet d'une enquête nuisent aussi à Yurun. Yurun est également confronté à une énorme dette à hauteur de 7 milliards HK\$ freinant l'arrivée de nouveaux investisseurs. Cette dette et l'allocation passée de ressources vers une diversification de l'activité fait que le groupe n'a pas les liquidités pour protéger et développer ses canaux marketing.

Selon un observateur du domaine agroalimentaire, Yurun fait très peu d'évènement de promotion, tandis que son concurrent Shuanhui a investi plus dans ce genre d'évènement ce qui explique la baisse des ventes de la viande surgelée et du jambon.

En 2011, Yurun était dans une période de développement rapide, le flux de trésorerie était normal, mais le développement rapide et diversifié a donc mis le groupe en péril. Selon M. CHEN Wei, dans la période de diversification, le groupe ne s'est pas assez concentré sur son activité principale, et n'a pas su prendre la mesure de son concurrent Shuanhui. L'expert en stratégie agroalimentaire et boissons M. XU Xiongjun souligne que Yurun n'est pas concentré sur son activité principale, l'investissement sur l'immobilier à perte a engendré beaucoup de dettes.

Thématique : Situation Financière – Yurun China

Date : le 17 septembre 2016

Source : <http://shipin.people.com.cn/n1/2016/0917/c85914-28719121.html>

Le vin géorgien exempté de taxes douanières sur le marché chinois - L'accord de libre-échange entrera en application au début de la deuxième moitié de 2017

Le ministre géorgien de l'agriculture M. Davitashvili a fait part du succès des négociations commerciales entre la Chine et la Géorgie. A partir de la seconde moitié de l'année 2017 la majorité des produits géorgiens qui entreront sur le marché chinois n'auront pas à payer de taxes douanières. Le ministre a déclaré : "Nous avons trouvé un accord à l'issue de 7 mois de négociations. Après le règlement des formalités nécessaires, l'accord de libre-échange entrera en application au début de la deuxième moitié de 2017 et permettra au vin, à l'eau minérale, aux noix et autres produits agricoles géorgiens de pénétrer le marché chinois sans payer de taxes.

Le ministre de l'économie géorgien Dmitri Kumyshvili a estimé que les négociations abouties constituaient une réalisation sans précédent. Il a souligné que plus de 95% des produits et services géorgiens seront affranchis des contraintes et des taxes pour entrer sur le marché chinois.

La décision d'engager ces négociations avait été prise par les deux premiers ministres durant le Forum Economique Mondial du 10 septembre 2015 et avait donné lieu en décembre 2015, lors d'une visite d'Etat en Chine, à la signature d'un mémorandum sur l'ouverture des négociations de libre échange.

Thématique: Vin Géorgien – Importation de produits agricoles

Date : le 22 septembre 2016

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2016/9/1-68785.html>

Les préoccupations sur la qualité du blé de meunerie s'étendent à la Chine, soutenant les espoirs d'exportation de l'Australie - Les importations de blé en Chine devraient croître modérément, de 2% en 2016-17

Les autorités australiennes ont étendu la série de prévisions de primes élevées pour le blé de meunerie alors qu'ils viennent d'ajouter la Chine à la liste des pays ayant des besoins de récolte de meilleure qualité.

Abares, le Bureau des denrées australien, a déclaré que «les différences entre les prix de blé de meunerie et de blé fourrager devraient être plus grandes que d'habitude», en écho des commentaires les plus récents du Département américain de l'Agriculture la semaine dernière, prévoyant des prix inhabituellement élevés pour du blé de haute qualité.

Abares a cité l'impact d'une récolte mondiale qui – alors qu'on assiste à un record en termes de quantité, avec une prévision améliorée de 13m tonnes à 743m tonnes par le bureau – qui est faible en qualité dans de nombreuses zones géographiques, reflétant en partie des rendements élevés, qui ont tendance à se faire au détriment des niveaux de protéines, mais aussi des revers météorologiques.

Ainsi, le bureau a ajouté la Chine, premier pays producteur de blé, à la liste des nations dont la dernière récolte a subi des revers de qualité.

« En Chine, le temps humide a entravé la récolte et la qualité du blé d'hiver », a déclaré Abares. La hausse des besoins en produits de qualité signifie que les importations de blé chinoises vont augmenter en 2016-17 en dépit du fait que le pays dispose de stock de grains en hausse de 15% à 90m tonnes.

Le bureau indique « les importations de blé en Chine devraient croître modérément, de 2% en 2016-17, » contrastant avec les prévisions d'une baisse de 2% du commerce mondial du blé dans l'ensemble. Une abondance de blé domestique de qualité inférieure limitera les importations de blé fourrager en Chine, mais cela devrait être compensé par une augmentation des importations de blé de meunerie pour la consommation humaine.

Les besoins de la Chine tendent à représenter une aubaine notable en Australie, typiquement un important pays

fournisseur de blé de qualité supérieure en Asie. La Chine en particulier devrait continuer à importer du blé de qualité meunière en provenance de l'Australie en 2016-17 pour compléter sa récolte nationale de blé à faible teneur en protéines. « Cette dynamique serait copiée par d'autres acheteurs, Abares indiquant que, globalement, « la demande d'importation pour le blé de qualité meunière est susceptible de soutenir des volumes d'exportation plus élevés pour l'Australie ». Cette demande - couplée avec des perspectives d'une hausse de la récolte australienne, selon la mise à jour du bureau la semaine dernière - a incité Abares à estimer les exportations du pays en 2016-17 à 18,40m tonnes, sur une base de juillet à Juin, soit une augmentation de 1,20m tonnes vis-à-vis de l'estimation précédente. Cela représenterait également une hausse de 16,6% sur un an, et la meilleure performance à l'exportation de blé de l'Australie en quatre ans. Cependant, la prévision suppose une récolte australienne de bonne qualité. Un résultat sur lequel certains commentateurs ont des doutes, compte tenu de la poursuite des pluies dans les régions de l'Est, même dans la période précédant la récolte, lorsque l'humidité peut passer d'une aide à des rendements plus élevés à une menace aux caractéristiques du grain de meunerie. A la *Commonwealth Bank of Australia*, Tobin Gorey a indiqué que « les inquiétudes du marché au sujet de l'offre de grain de meunerie dans l'est de l'Australie avaient été renforcées par un week-end pluvieux ». Il a ajouté que les sources australiennes occidentales avaient rapporté « certains dégâts liés au gel du week-end qui pourrait impacter la production dans la région productrice de grain de l'Ouest de l'Australie ».

Thématique: Farine – Importation de produits agricoles

Date: le 22 septembre 2016

Source : <http://ncp.gliinfo.com/16/0922/07/6144C5C9A8F75CC5.html>

Le port de la zone franche de Zhoushan importe pour la première fois du sel de mer australien – La production de sel de mer en Chine est en baisse

Le 21 septembre 2016, 30 000 tonnes de sel de mer en provenance d'Australie sont arrivées au port maritime de la zone franche de Zhoushan, dans la province du Zhejiang. C'est la première fois que du sel de mer australien est importé par ce port. L'entreprise *Yuandonghai**, spécialisée dans l'importation de sel, fera le traitement et l'iodation de ces sels. Ces produits finaux seront mis en vente dans les supermarchés chinois. Le CIQ de Zhoushan a contrôlé la qualité de ces sels, notamment les teneurs en plomb, cadmium, mercure, arsenic ainsi que les indicateurs radioactifs.

La production de sel de mer en Chine est en baisse depuis quelques années. Les coûts logistiques sont relativement hauts. Ainsi, les entreprises chinoises, notamment dans les provinces du Zhejiang et du Jiangsu, préfèrent souvent les sels australiens, qui sont très purs, à des prix compétitifs, et disponibles en grande quantité.

Thématique : Sel – Importation

Date : le 22 septembre 2016

Source : http://news.cnr.cn/native/city/20160922/t20160922_523154226.shtml

*舟山远东海进口盐制品有限公司

L'usine de la marque de café Maxwell à Canton fermera fin 2016 – Le marché chinois sera désormais approvisionné depuis la Thaïlande

L'opérateur de la marque de café Maxwell en Chine Jacobs Douwe Egberts (JDE), a décidé de fermer son usine de production à Canton à la fin du mois de décembre 2016. A partir de 2017, l'usine Maxwell située à Bangkok approvisionnera tout le marché pour la zone grande Chine. Selon M. ZHU Danpeng, chercheur à l'institut d'étude de marque en Chine, depuis que Mondelez International s'est désengagé de la production de l'usine Maxwell de Canton en 2015, la marque Maxwell s'est déjà plus ou moins retirée du marché chinois. Par ailleurs, Maxwell a peu investi depuis 2002 en Chine, et est en repli. Sa part de marché sur le secteur du café instantané est en décroissance continue, avec moins de 10%. Ce pourcentage est faible en comparaison avec les 73,5% de Nescafé. JDE va s'associer avec Hillhouse Capital Group pour investir dans la création d'une nouvelle entreprise.

Thématique : Maxwell – Fermeture d'usine

Date : le 22 septembre 2016

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201609/22/t20160922_16166229.shtml

Yum China va émettre 10 millions de titres au profit des actionnaires actuels de Yum! Brands - Le premier magasin chinois de Taco Bell devrait ouvrir ses portes cette année

Yum China, va émettre 10 millions de titres au profit des actionnaires actuels de Yum! Brands pour scinder ses opérations chinoises par distribution de titres. Une action Yum China sera distribuée aux actionnaires de Yum Brands pour chaque action Yum. Le groupe a soumis une demande à la commission boursière pour émettre 10 millions de titres au prix de 5,405 dollars par actions. Yum China, après sa cession avec Yum! Brands restera le propriétaire des chaînes de restauration rapide KFC Taco Bell et Pizza Hut, pour lesquels il dispose des droits de License pour 50

ans avec une prolongation automatique de 50 ans supplémentaires, ainsi que les enseignes East Dawning et Little Sheep Hot Pot. Yum China devra honorer les engagements actuels et verser 3% des revenus de ses ventes au groupe Yum! Brands pour les frais de license et en même temps payer pour les frais de marketing publicité, branding et promotion.

Yum China a fait part de son intention de rester focalisé sur la classe moyenne chinoise tout en se développant en Chine continentale avec l'ouverture de nouveaux magasins. Un accent particulier sera mis sur Taco Bell, restaurant mexicain, car le groupe est tenu d'ouvrir un certain nombre de points de vente de la marque avant 2022 sous peine de se voir retirer la license. Taco Bell a 6400 magasins dans le monde et le premier magasin chinois devrait ouvrir ses portes cette année.

Selon les informations communiquées, les revenus de Yum China s'élevaient pour la première moitié de 2016 à 2 milliards 891 millions de RMB soit un profit de 296 millions en hausse de 37%, tiré par la croissance des magasins KFC de 7% et malgré la baisse des ventes de Pizza Hut de 12%. Yum China estime que dans les prochaines vingt ou trente années, le groupe pourrait multiplier par 3 le nombre de restaurants.

Thématique: Restauration – Yum China

Date: le 23 septembre 2016

Source : <http://money.163.com/16/0923/17/C1LPTGKD002580S6.html>

La Chine a lancé une enquête sur l'importation de sucre ; des pertes en continue depuis 4 ans dans l'industrie sucrière chinoise

A la demande des producteurs de sucre chinois, le MOFCOM a lancé une enquête de six mois sur l'importation du sucre en Chine, au vu du développement très rapide des flux. Le site du Journal anglais Financial Times du 22 septembre, expliquait cette enquête du Ministère du Commerce de Chine, par la croissance très rapide des importations de sucre de début 2011 à la fin mars 2016. L'enquête demandée par l'Association du Sucre de la Province du Guangxi mentionne une croissance des importations de 663% sur la période mentionnée ci-dessus ce qui constitue un choc brutal pour l'industrie domestique.

L'industrie du sucre connaît un déficit depuis 4 ans. Selon les nouvelles estimations du Ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA), la production chinoise de sucre a atteint 8,4 millions de tonnes pour la campagne 2015-2016, soit une baisse de 20% par rapport à la campagne précédente. En raison de la hausse continue du coût de la main-d'œuvre et la baisse continue des bénéfiques, la production devrait encore diminuer de 2,4% durant la campagne 2016-2017.

De plus, en septembre dernier, les provinces de Canton, de Hainan et du Yunnan ont annulé le prix minimum d'achat du sucre, d'où un choc supplémentaire pour les entreprises locales. Dans son rapport annuel sur l'industrie du sucre, l'USDA a cité les estimations des professionnels de la filière : 90% des entreprises chinoises du sucre seraient déficitaires avant mars.

Selon ce rapport, le volume d'importation du sucre durant ces dernières années a largement dépassé le quota d'importation total qui est de 1,95 million de tonnes par an. La raison est bien simple : en effet, malgré les droits de douanes à hauteur de 50% hors quota, le prix du sucre importé reste plus compétitif que le prix du sucre domestique. Par ailleurs, le rapport a aussi mentionné l'existence de contrebande de sucre, en provenance d'Inde ou de Thaïlande.

L'USDA a placé la Chine à la 3ème place mondiale en terme de consommation de sucre, soit 800 000 tonnes de moins que le total des pays membres de l'Union Européenne. Bien que la production intérieure soit en baisse, la consommation du sucre va continuer d'augmenter petit à petit.

Thématique : enquête officielle du sucre importé-déficit continu

Date : le 23 septembre 2016

Source : <http://www.cankaoxiaoxi.com/finance/20160923/1314189.shtml>

Le MOFCOM a annoncé que la taxe anti-dumping pour les poulets de chair américains serait prolongée pour cinq années supplémentaires

Le 26 septembre 2010, Le Ministère du Commerce de la République Populaire de Chine (MOFCOM) a publié l'ordonnance N°51 de l'année 2010 qui déterminait les mesures anti-dumping contre les poulets de chair américains. La durée était de 5 ans et celle-ci débutait le 27 septembre 2010.

Le 25 septembre 2015, à la demande de l'industrie des poulets de chair chinois, la gouvernement a décidé de lancer une nouvelle enquête sur les mesures anti-dumping relatives aux poulets de chair provenant des États-Unis.

La nouvelle enquête conclut que l'arrêt des mesures anti-dumping créerait de nouveaux dumpings de la part de la part des opérateurs américains et que les dommages aux producteurs chinois recommenceraient. Ainsi, la Commission tarifaire du Conseil d'État de la RPC a décidé de prolonger la taxe anti-dumping contre les poulets de chair provenant des États-Unis pour une durée de 5 ans. Les produits concernés par cette mesure sont les suivants :

produits de poulets de chair américains (Broiler Products or Chicken Products). Les codes douaniers correspondants sont les suivants: 02071100, 02071200, 02071311, 02071319, 02071321, 02071329, 02071411, 02071419, 02071421, 02071422, 02071429 et 05040021.

A partir du 27 septembre 2016, les importateurs chinois des produits de poulets de chair américains devront verser cette taxe anti-dumping aux douanes de la République Populaire de Chine.

Thématique : taxe anti-dumping - les produits de poulets de chair

Date : le 26 septembre 2016

Source : http://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_1534563

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

Le SIAL Paris 2016 aura lieu en octobre – 7 000 exposants et 400 000 catégories de produits présents

La 27^e édition du salon SIAL (Salon International de l'Alimentation) aura lieu, du 16 au 20 octobre, à Paris Nord Villepinte. Environ 7 000 exposants participeront à l'exposition avec 400 000 catégories de produits. Le salon compte recevoir 160 000 visiteurs professionnels en provenance de plus de 200 pays.

L'espace d'exposition sera divisé en deux grandes zones (zones produits et zones pays) avec 20 secteurs d'exposition (boissons, charcuterie, conserves, condiments, épicerie fine, ...). Plusieurs événements seront organisés lors des 5 jours du salon. Sur les pavillons SIAL Innovation, seront exposés des produits innovants pour l'année 2015/2016. De plus, XTC consulting, partenaire du SIAL, publiera son plus récent rapport sur les tendances mondiales de la consommation alimentaire. Nielsen publiera également ses résultats d'enquête relatifs au comportement des consommateurs des 9 pays. Sur les pavillons WORLD TOUR 2016, les visiteurs auront l'occasion de découvrir les plus récentes tendances du développement de la consommation alimentaire et de la vente en détail des produits alimentaires, présentées par des journalistes du secteur alimentaire venus de 28 pays.

Il ne faut pas oublier la restauration, un des piliers de ce salon, et surtout l'événement le plus apprécié des professionnels de la restauration, avec différentes animations: La Cuisine by SIAL, le Prix Restauration, Innovation des aliments et des nouveaux ingrédients culinaires etc.

Organisé pour le groupe d'exposition français COMEXPOSIUM, ce salon est aujourd'hui un salon international avec 7 éditions mondiales (y compris le SIAL China), couvrant l'Amérique du Nord, l'Asie-Pacifique, le Moyen-Orient et l'Europe. 6 500 exposants venus de 104 pays ont participé au SIAL Paris 2014, dont 85% étaient des exposants internationaux. Les 155 766 visiteurs venus de 194 pays ont visité le salon, dont 71% sont des visiteurs internationaux.

Pour l'édition 2014, la Chine figurait parmi le Top 10 des pavillons internationaux (7^{ème}) et le TOP 15 des pays exposants (avec 540 exposants chinois). En tête des pays visiteurs, la France était suivie de l'Italie, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne. Les Etats-Unis occupaient le huitième rang, la Chine le dixième. En 2016, 654 exposants chinois seront présents sur le salon.

Thématique : SIAL – salon d'alimentation

Date : le 22 septembre 2016

Source : <http://www.cnfood.cn/n/2016/0922/94258.html> (site internet du journal « China Food News »)

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine of the People's Republic of China
CA	Chiffre d'affaires
CIQ	China Entry-Exit Inspection and Quarantine Bureau
CNSIC	China National Salt Industry Corporation
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
HK\$	Hongkong Dollar, devise hongkongaise
JDE	Jacobs DouweEgberts
MIIT	Ministry of Industry and Information Technology of the People's Republic of China
MOA	Ministry of Agriculture of the People's Republic of China
MOFCOM	Ministry of Commerce of the People's Republic of China
NDRC	National Development and Reform Commission
NHFPC	National Health and Family Planning Commission of the People's Republic of China
QR	QuickResponse
RPC	République de la Population de Chine
SIAL	Salon International de l'Alimentation
USDA	Ministère de l'Agriculture des États-Unis

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Fanny DING - Agrotech bureau de Pékin
GAO Xing – Prospectrice Agrotech bureau de Shenzhen
LI Bin – Chargée de développement Agrotech bureau de Chengdu
LI Ying – Conseillère export réglementaire Agrotech bureau de Pékin
Timothée Favre – Chargé de développement Agrotech bureau de Chengdu
Laure Elsaesser – Conseiller Export agrotech bureau de Pékin
Antoine Oustrin – Prospecteur Agrotech bureau de Shanghai
Hélène Hovasse – Chef de pôle agrotech Chine
Farah Fliti – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : **Véronique Looten** - Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2016 – Business France

© 2016 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.